



Quartiers prioritaires

Le grand pari des cités éducatives

Parcours d'excellence

Le système éducatif français figure toujours parmi les plus inégalitaires de l'OCDE. Avec les «cités éducatives», l'Etat entend faire suivre «un parcours d'excellence» aux enfants et aux jeunes des quartiers prioritaires, de la naissance jusqu'à 25 ans.

Troika équilibrée

Les cités éducatives visent à lutter contre l'empilement des dispositifs scolaires, périscolaires et éducatifs. Une gouvernance équilibrée entre la préfecture, la collectivité et le principal d'un collège – la «troika» – doit permettre une action coordonnée.

Exigence du suivi

A tous les niveaux, territorial comme national, l'évaluation fait partie de l'ADN des cités éducatives. L'exigence du suivi de nombreux critères fixés par l'Etat, à un rythme soutenu, n'est pas sans provoquer des tensions au sein des équipes de terrain.

Dans son plan pour les banlieues, en avril 2018, Jean-Louis Borloo, ancien ministre de la Ville, en appelait à «un sursaut de tous les acteurs de la Nation» et convoquait le «faire ensemble» pour passer de l'école aux «cités éducatives». Aujourd'hui, la seule proposition qu'a retenue Emmanuel Macron, après avoir enterré le rapport, suscite beaucoup d'espoirs. Avec les cités éducatives, le gouvernement ambitionne de fédérer tous les acteurs des quartiers prioritaires de la politique de la ville pour en faire «des lieux de réussite républicaine». Il s'agit d'intensifier les prises en charge éducatives des enfants et des jeunes jusqu'à 25 ans, «avant, pendant, autour et après le cadre scolaire».

Pour tester cette approche partenariale, 80 territoires cibles ont été identifiés par l'Etat au printemps 2019. Des quartiers d'habitat social de plus de 5000 habitants, présentant des dysfonctionnements urbains importants et relevant de l'éducation prioritaire. Pour être labellisées, et bénéficier des financements de l'Etat, les collectivités cheffes de file ont dû «montrer leur détermination à faire de l'éducation une grande priorité partagée».

EN FINIR AVEC L'EMPILEMENT DE DISPOSITIFS

Mais comment faire davantage, alors que les territoires visés qui concentrent des difficultés plurielles, mobilisent déjà nombre de politiques publiques? «En

Les territoires défricheurs ont trois ans, de 2020 à 2022, pour inventer des démarches partenariales.

mettant en cohérence ce qui existe déjà», répond Frédéric Bourthoumieu, coordinateur national des cités éducatives à l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). «Nous sommes toujours à la recherche d'une territorialisation des actions éducatives. Elle bute très souvent sur le fait que les acteurs ne travaillent pas suffisamment ensemble», illustre Agnès Bathiany, directrice générale de la Fédération générale des PEP (lire aussi p.40). «La cité éducative entend donc créer une synergie à l'échelle locale, pour que tous les dispositifs soient mieux connus, mieux pilotés, en tenant compte des besoins des jeunes», détaille-t-elle.

Selon Nadia Hai, ministre déléguée chargée de la Ville, «il faut sortir d'une politique de dispositifs pour entrer dans une logique de parcours éducatif d'excellence. Aucun jeune ne doit rester sans solution à 25 ans», plaide-t-elle. Les territoires défricheurs ont trois ans, de 2020 à 2022, pour inventer ces nouvelles démarches partenariales. Une équipe interministérielle «Ville-Education nationale» est chargée de les soutenir dans cet effort. «Temps de réflexion, espaces d'animation... nous voulons insuffler des contenus et permettre aux acteurs de se



**Prise en charge des enfants
et des jeunes avant,
pendant et après l'école**

M. TIRLER / HANS LUCAS

●○○ rencontrer», ajoute Suzie Chevé, cheffe de projet « cités éducatives » à l'ANCT.

Le Comité national d'orientation et d'évaluation (CNOE) des cités éducatives, présidé par la députée (LREM) de la Seine-Saint-Denis Sylvie Charrière, va, lui aussi, éclairer et orienter les acteurs des cités éducatives sur les trois années d'expérimentation. Composée d'élus locaux, de représentants associatifs, de citoyens et d'experts, « cette instance doit questionner la mise en œuvre des cités éducatives », explique Frédéric Bourthomieu. Elle produit des avis ainsi qu'un rapport annuel.

Plusieurs groupes de travail thématiques y ont été constitués: citoyenneté, protection de l'enfance, égalité filles-garçons, relation avec les familles, climat scolaire... « C'est un vrai changement par rapport à d'autres politiques publiques, avec une approche à 360° », se réjouit Agnès Bathiany, membre du CNOE. Au niveau local, chaque cité éducative est pilotée par une « troïka » d'égale importance, composée d'un représentant de la préfecture, du principal d'un collège et d'un agent de la collectivité territoriale. « Nous voulons, autour de la table, des personnes capables de mobiliser des équipes », insiste le coordinateur national.

L'originalité des cités éducatives réside également dans leur mode d'évaluation. A chaque territoire d'en choisir les modalités. Tous n'ont pas les mêmes priorités.

ÉVALUATION À TOUTS LES NIVEAUX

L'originalité des cités éducatives réside, en outre, dans leur mode d'évaluation. Toutes n'ont pas les mêmes priorités. La petite enfance peut être fondatrice de la réussite éducative pour certaines, quand, pour d'autres, la rénovation urbaine sera considérée comme stratégique...

A chaque territoire de choisir ses propres modalités d'évaluation. « C'est la première brique, qui va nous permettre de tirer des enseignements, site par site. Nous aurons également une approche évaluative par thématique, avec l'aide de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire. En parallèle, une évaluation nationale, conduite par l'université de Bordeaux, va se pencher sur l'efficacité de la gouvernance à trois », précise Frédéric Bourthomieu. Ce programme nourrit beaucoup d'attentes au sommet de l'Etat puisque 40 nouvelles cités éducatives vont être lancées début 2021. Cent millions d'euros sont mis sur la table pour ces trois années d'expérimentation, auxquels s'ajoutent dix-sept millions d'euros pour soutenir les nouveaux venus en 2021.

TÉMOIGNAGE

« Nous voulons être de vrais partenaires et augmenter notre réactivité »



AGNÈS BATHIANY, directrice générale de la Fédération générale des PEP, association de solidarité pour l'enfance

« Nous n'en sommes qu'au début des cités éducatives. Les équipes, qui doivent piloter à trois, viennent d'être mises en place. Le lien entre les acteurs dépend de l'histoire du territoire. Il arrive parfois que l'on nous considère comme de simples prestataires de services. Notre souhait est de devenir de vrais partenaires des cités éducatives pour penser des projets, trouver des solutions et augmenter notre réactivité. Nous voulons lancer des actions concrètes en coopération avec tous les acteurs... Nous l'avons vu cet été, quand il a fallu mettre en place les vacances apprenantes, portées par l'Education nationale.

Dans les cités éducatives, là où il y avait une réelle coordination entre acteurs, les enfants ont pu partir en vacances en masse, comme à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), où nous avons pu faire partir 600 élèves en quarante-huit heures. Ailleurs, il a été plus compliqué de structurer les partenariats nécessaires, d'informer les familles et de contacter les opérateurs pour prendre en charge les enfants. Je crois en cette dynamique pour créer un territoire éducatif vivant. »

« D'un point de vue budgétaire, ce programme arrive juste derrière celui de la rénovation urbaine », pointe Nadia Hai.

La ministre de la Ville insiste sur le rôle essentiel des collectivités. Reste à savoir si les territoires de la politique de la ville, heurtés par la crise sanitaire, pourront suivre comme c'était prévu. ●